



Aire de lavage pour vos
bétailières, remorques. Fumière
pour y déposer votre fumier.

Nettoyage et désinfection
obligatoire.

SENS DE CIRCULATION :

 Secteur sale

 Secteur Propre

Déchargement des Animaux
Jusqu'à 18h la veille de l'abattage
Où de 4h à 7h le jour de l'abattage